

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

*Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

10 / janvier 2014

Dossier complet le

24 / janvier 2014

N° d'enregistrement

F07414 P0006.

### 1. Intitulé du projet

Exploitation d'une chute d'eau existante avec augmentation de puissance.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MVEH

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

FARGES Daniel

RCS / SIRET

5 0 7 4 3 3 1 1 2 0 0 0 1 9

Forme juridique SARL

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Installation : turbine VLH sur site existant passe à poissons passe à canoë kayak

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet

- Plans au 1/25000e
- Plan cadastral
- Carte de Cassini
- Etude administrative
- Photo barrage
- Photo canal de fuite
- Plan turbine VLH
- Profil en long de la Vézère

## 4.2 Objectifs du projet

REMISE EN VALEUR D'UN DROIT D'EAU FONDE EN TITRE

Cote du barrage : 248,7 NGF crête

Cote du barrage : 247,6 NGF pied

Cote du moulin : 246,2 NGF

Restitution canal de fuite : 245,7 NGF

Chute brute : 3 m

Chute nette : 2,8 m

Puissance brute : 490 Kw/h

Puissance nette : 393 Kw/h

Production annuelle : 1 500 000 Kw/h

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Mise en place d'un batardeau en amont et aval du site

Dégagement du canal de fuite

Génie civil vanne de garde et turbine

Travaux en période d'étiage

Terrassement : 2 semaines

Génie civil : 5 semaines

Mise en place turbine : 1 semaine

Raccordement réseau : 1 semaine

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Turbinage de l'eau de la Vézère

Turbine ichthyophile VLH 4000

Débit turbiné : 16,7 m<sup>3</sup>

Débit réservé : 1,5 m<sup>3</sup>

Local technique existant

Ligne électrique enterrée

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

REGLEMENT D'EAU

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

AUGMENTATION DE PUISSANCE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Installation de la turbine sur l'emplacement du vieux moulin 7 m de large 10 m de long pas de construction au dessus du sol existant	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Le Moulin Neuf  
19410 VIGEOIS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 45 ° 22 ' 50 " 75 Lat. 1 ° 30 ' 42 " 65

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

VIGEOIS

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Un seul maître d'ouvrage

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Emplacement et canal de fuite d'un ancien moulin

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui    X    Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui    Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 740 1101 Pièces jointes
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui      Non     Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui      Non     Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site actuel sera peu modifié

Le droit est existant et fondé en titre

Le barrage en bon état

Le canal de fuite est existant (il sera creusé à l'emplacement de la turbine et nettoyé vers le retour à la rivière)

La partie technique sera installée dans un local existant

Le raccordement (ligne moyenne tension EDF) sera enterré.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Plan de la turbine Etude administrative</p>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus x

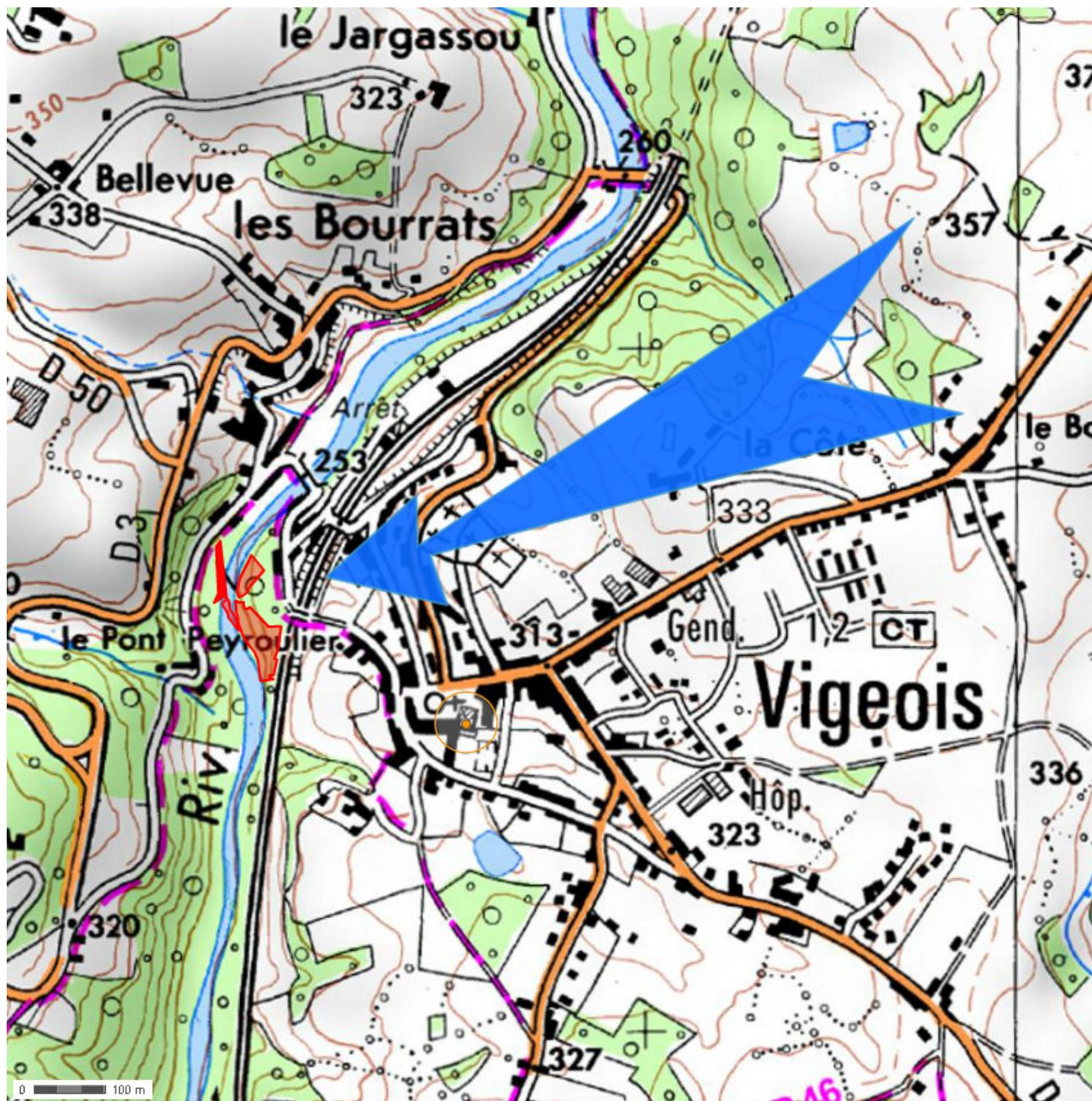
Fait à **BAR**

le, **08 JANVIER 2014**

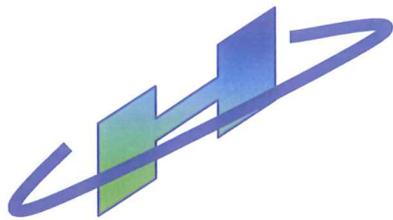
Signature



F07414P0006



Longitude : 1° 31' 04.1" E  
Latitude : 45° 22' 52.4" N



# MVEH SARL

*Mise en Valeur des Energies Hydroélectriques*

## COMMUNE DE VIGEOIS

### Projet de rénovation des sites du « moulin bas »

- ① La société MVEH se propose de remettre en marche ces prises d'eau pour la production renouvelable.
- ② En collaboration avec VLH, la société MVEH veut mettre en valeur des petites chutes difficiles à valoriser avec des turbines traditionnelles.
- ③ La puissance hydraulique qui semblait négligée depuis quelques années redevient aujourd'hui une composante incontournable d'une politique de développement des énergies non polluantes, de lutte contre l'effet de serre.

### Les grandes lignes du projet d'installation des turbines VLH

- ↪ Valorisation d'un patrimoine industriel du siècle dernier
- ↪ Très peu d'impact visuel sur l'environnement
- ↪ Barrage déjà en place
- ↪ Génie civil réduit au maximum
- ↪ Groupe simple, fiable et silencieux
- ↪ Totalement ichthyophile (respect des poissons)
- ↪ Vitesse variable et très lente
- ↪ Génératrices à aimants permanents
- ↪ Groupe hydraulique de commande avec l'huile biologique
- ↪ Mise en souterrain des lignes de raccordement
- ↪ Local technique existant à quelques mètres du groupe hydraulique

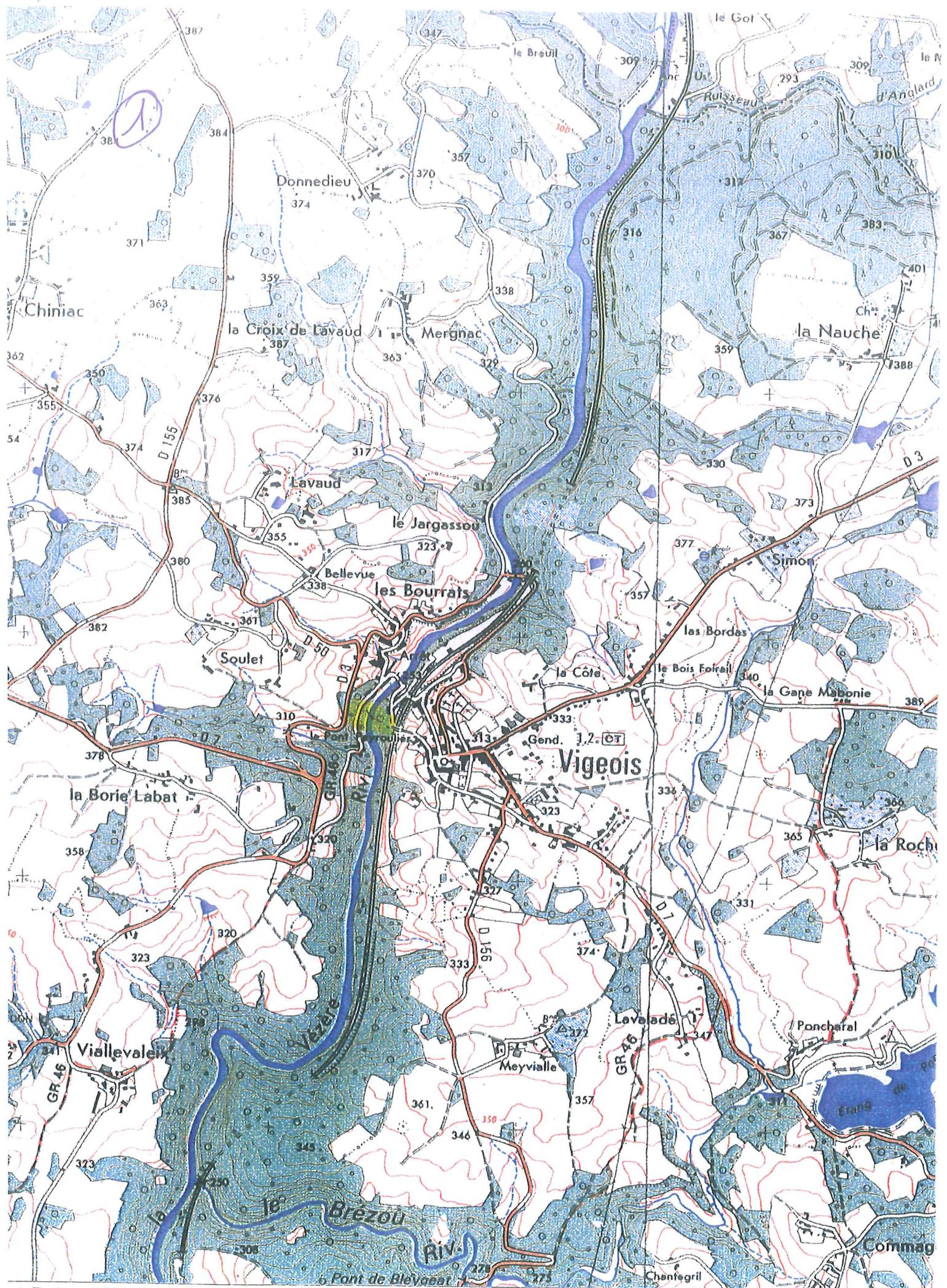
### Un plus pour la commune

- ① Taxe foncière
- ② Taxe professionnelle
- ③ Bail emphytéotique
- ④ Une production d'électricité représente la consommation annuelle de plus de 400 ménages de Vigeois.

*Siège Social : Vimbelle - 19800 BAR*

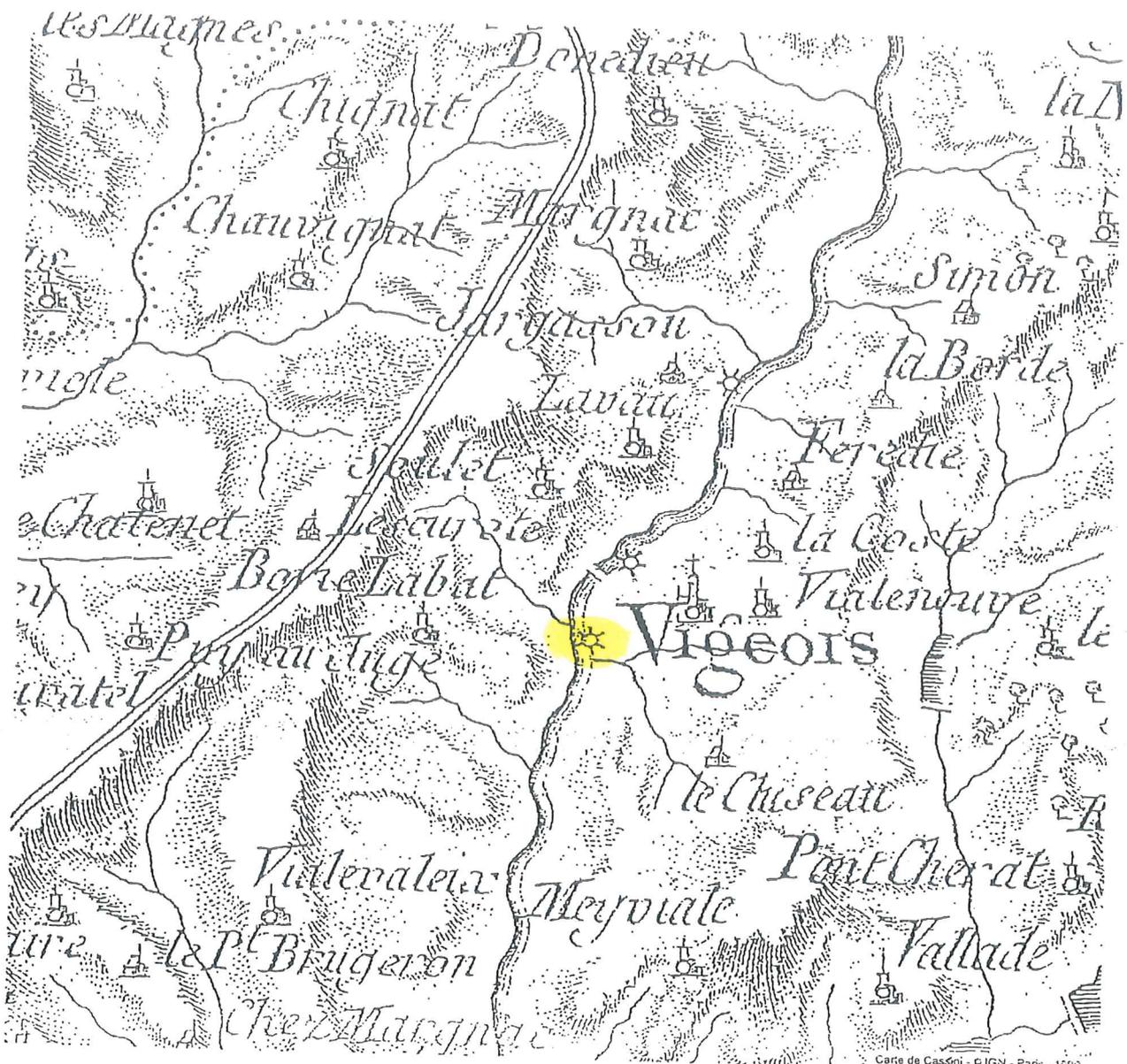
*①: 05.55.21.32.12 - Portable : 06.80.38.66.60 - Fax : 05.55.21.43.06 - ✉ : Farges.D@wanadoo.fr*

*SARL au capital de : 10.000 € - Numéro SIRET : 50743371200019 - APE : 7490B*





3





## Moulin Bas Commune de Vigeois

### **Etude administrative**

- Plan d'ensemble échelle 1/12500
  - Plan Cadastral
  - Carte de Cassini
  - Profil en long
  - Propriété des terrains
    - o Commune de Vigeois
- Parcelles n° 115-114-113 section Co2

#### - Historique du site :

C'est une digue déversoir longue de 80 m qui coupe la Vézère en sifflet. Elle est solidement bâtie et retient un plan d'eau important.

Quelques textes du XVIII<sup>e</sup> parlent de cette digue :

En 1729 ( AD E 7889 acte 11 ; François Reyrole, not à V.), le meunier, Pierre Joutou construit « 2 esclaux dans la chaussée du dit moulin pour attraper les poissons », l'abbé, qui a des droits sur le poisson, s'y oppose en vain.

En 1744, il fait construire une digue en pierre qui traverse la rivière d'une rive à l'autre. Nouvelle opposition de l'abbé qui objecte qu'elle « sera préjudiciable au commerce public par l'obstacle qu'elle apportera au passage du merrain » c'est à dire qu'elle gênera le flottage du bois. L'intervention de l'abbé n'empêchera pas la construction.

Vers 1745, il est ainsi défini « maison dans laquelle il y a un moulin à froment, deux moulins à bled et un à huile avec deux esclaux pour la pêche ». On y moud également le sarrasin (AD E 7866 acte 8 ; Rérole, not à V).

En 1826, il rapporte 160 F.

En 1865 ( AD 9M 1), on sait qu'il possède cinq paires de meules dont une seule chôme.

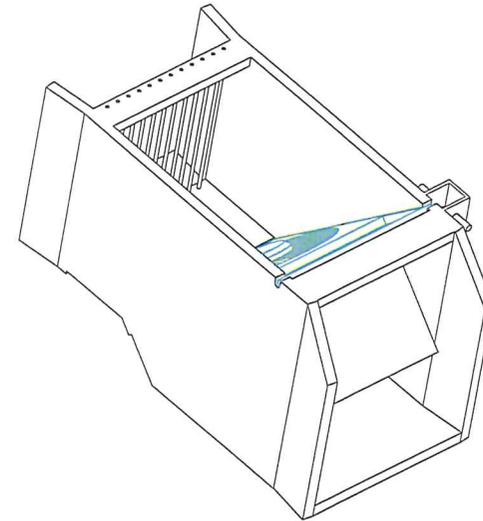
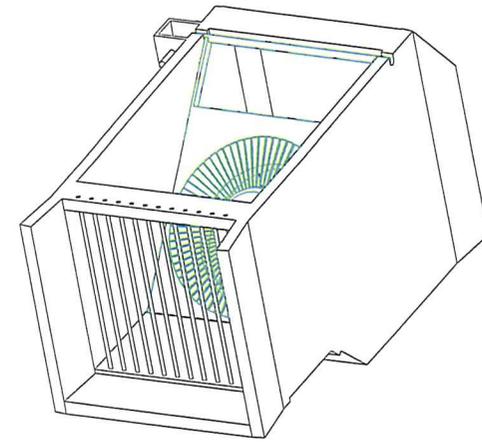
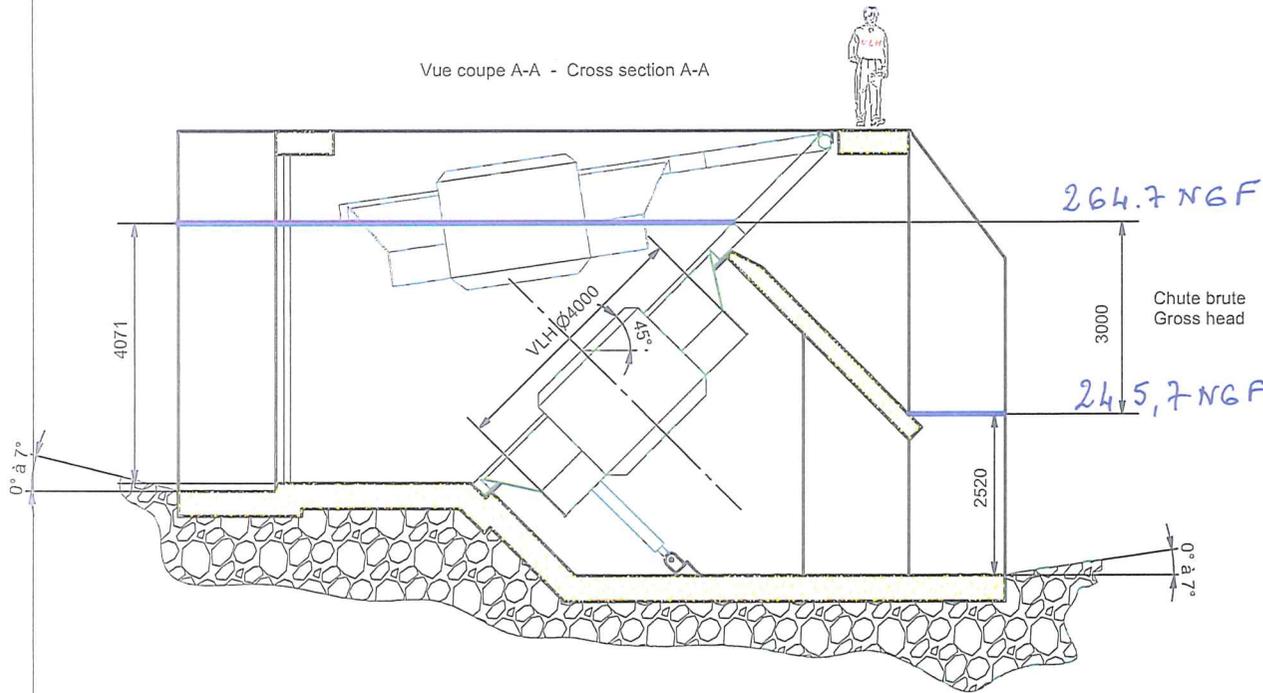
Il finira sa carrière dans un incendie le 10 Août 1936 (Archives du centre de secours).

### **Etude Technique**

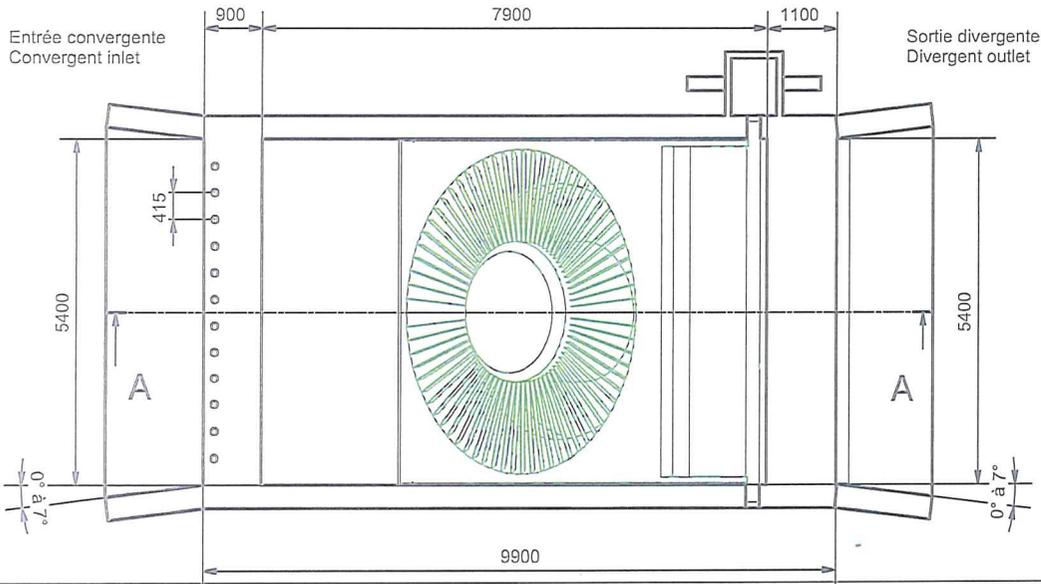


7

Vue coupe A-A - Cross section A-A



Vue de dessus - Top view



/	/	M.B.	/	/	/	/	/	
Ind.	Date	Etabli par	Visa	Révisé par	Visa	Etat	Modifications	
Echelle : /			Poids : N/D				Titre Plan	
Etat de surface : /			Tol. Gén. : JS 13					
Matière : /			Traitement : /					
<b>VLH</b>		<b>Hydraulic Turbines</b>					<b>Plan préliminaire</b> <b>Preliminary Layout</b> 4000-45-3,0	
<small>         Ce dessin est envoyé à titre personnel. Toute communication ou reproduction en est formellement interdite et serait poursuivie conformément à la loi.       </small>								
<small>         Plan préliminaire dimensions sujettes à modifications          Preliminary layout dimensions may be changed          Sans échelle          Without scale       </small>						Format	Feuille	
						A3	1 / 1	

# Dossier n° F07414P0006 localisation le Moulin Bas Vigeois 19410

## Complément d'information

### Rubrique 1 : Clarification de l'objet de la demande

- Il s'agit d'un site fondé en titre reconnu
- La puissance autorisée est de 46,107 KW
- La demande d'augmentation de puissance brute est inférieure à 500 KW
- Le bâtiment est à l'état de ruine

### Rubrique 2 : Élément de contexte et réalisation de travaux

- La turbine VHL entièrement immergée ne dépasse pas du sol existant comme le montre le plan
- Le local technique sera installé dans le bâtiment existant parcelle n° 115
- Le raccordement électrique se fera avec des lignes enterrées
- Actuellement le droit d'eau est fondé en titre donc sans limitation de durée
- Les travaux consistent à mettre en place la turbine VLH avec une vanne de garde
- Le seuil paraît en bon état
- La durée des travaux représente 3 mois
- L'état actuel est sans entretien, avec ronces, arbustes à l'emplacement de la maison et dépendance du meunier. Cette parcelle sera nettoyée et engazonnée après travaux.

### Rubrique 3 : Proximité et impacts site nature 2000

Le site Nature 2000 « La Vèzère » est concerné par ce projet. En effet, il s'agit de la rivière elle-même dans le lit de laquelle est installé le seuil et où seront pratiqués les travaux.

#### Description

- Forêts caducifoliées 80 %
- Eaux douces intérieures 10 %
- Prairies semi naturelles 4 %

#### Forme piscicole

Pas de poissons migrateurs (barrage du saillant en aval)

#### Estimation des impacts

##### \* Du milieu aquatique

###### ● Continuité écologique

- Libre circulation des espèces piscicoles partiellement entravée durant la phase de travaux mais améliorée à la reprise de l'exploitation (construction d'une échelle à poissons).
- Transfert des sédiments et matières organiques ; ce barrage haut de 1 m environ ne constitue pas une véritable retenue. Les matériaux existants qui seront mobilisés vu les débits transitants dans la Vèzère, la configuration des travaux les MES ne seraient pas de nature à créer des désordres particuliers. Cependant pendant la construction et la démolition des batardeaux amont et aval deux prélèvements journaliers seront effectués.
- Qualité de l'eau - essentiellement influencée lors des travaux en rive gauche – un suivi de la qualité de l'eau sera instauré durant toute la phase des travaux.

\* Du milieu terrestre

Un plan d'organisation du chantier sera mis en place afin de préciser :

- Le plan de circulation
- L'accès et le stationnement des véhicules du personnel
- Les lieux de livraison et de stockage des approvisionnements
- Les modalités de tri et de stockage des déchets

Une réunion d'information sera proposée aux riverains AAPPMA Associations de sports d'eau vive.

Le temps des travaux au niveau de l'ouvrage les 1ères habitations sont à plus de 100 mètres.  
Bruit et poussière : durant la phase des travaux avec quelques pics lors de certaines interventions limitées aux heures travaillées. Circulation des camions de transfert de matériaux, une signalisation particulière de zone de travaux sera mise en place.

\* De l'Economie

Les entreprises locales seront sollicitées et l'activité commerciale accentuée.

Planning des travaux : voir pièce jointe

- Incidences lors du fonctionnement

Les impacts en phase d'exploitation seront inférieurs à ceux actuels.

- Une échelle à poissons permettant la libre circulation de la faune aquatique
- La turbine VLH est ichtyophile par sa vitesse de rotation très lente oxygène l'eau.
- Les abords du site seront aménagés pour la sécurité et l'aspect environnemental.

#### Rubrique 4 : Respect du SDAGE

Orientations fondamentales et dispositions du SDAGE Adour-Garonne

B38 : Concilier le développement des énergies renouvelables et la préservation des milieux aquatiques.

Le SDAGE prend en compte les orientations de la politique énergétique nationale.

L'analyse combinée des milieux à forts enjeux environnementaux du SDAGE (définis dans l'orientation C), de l'inventaire du potentiel hydroélectrique et des protections réglementaires existantes, permet de préciser les possibilités de développement de la production hydroélectrique.

B33 : Zone de vigilance pollutions diffuses

Phytosanitaire : NON

Elevage : OUI

Nitrate grande culture : NON

C5 : Zone afférentes des masses d'eau

Souterraines profondes : NON

C32 : Axe grand migrateur amphihalins : NON

C34 : Axe prioritaire pour la restauration de la circulation des poissons migrateurs amphihalins : NON

C40 A : Cours d'eau en très bon état écologique : NON

C40 B : Lliste des réservoirs biologiques : NON

C56 : Masse d'eau non servies vis-à-vis des réservoirs biologiques : NON

E2 : Rivière bénéficiant d'une réalimentation depuis un réservoir hydroélectrique

